



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
30/05/2018	30/05/2018	p_2018_6665

## 1. Intitulé du projet

## 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom LESCOMBE

Prénom Thibault

### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

8 2 7 4 9 8 9 9 9 0 0 0 1 6

Forme juridique

Nom propre

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

## 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
27. Forages en profondeur, notamment les forages géothermiques, les forages pour l'approvisionnement en eau, à l'exception des forages pour étudier la stabilité des sols.	a) Forages pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur supérieure ou égale à 50 m.

## 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le forage aura une profondeur maximale de 70 m et captera les formations calcaires organiques et karstiques du Campanien supérieur (Sommet du Crétacé).

Après creusement, un tubage en acier ou en PVC cimenté à l'extérieur de 0 à 10 m de profondeur, permettra d'isoler la nappe libre captée des infiltrations directes des eaux de ruissellement.

## 4.2 Objectifs du projet

L'ouvrage sera un forage de secours et de complément pour l'arrosage de vergers de kiwis en culture bio, en doublon d'une réserve d'eau gérée par l'ASL Pressignac-Vicq (Association syndicale libre). Le réseau traverse des parcelles privées et publics sans convention avec possibilité de refus de la part des propriétaires pour réaliser les travaux nécessaires. La mairie a refusé de mettre en place les servitudes de passage nécessaires à l'entretien du réseau (délibérations du conseil municipal du 1er et 10 octobre 2015).

De plus certaines parcelles sont difficiles d'accès.

Toute intervention sur le réseau peut être très longue à mettre en oeuvre, voir impossible avec risque de perte totale de récolte si le dispositif antigel n'est pas alimenté et de très mauvaise récolte en cas de déficit d'arrosage du verger.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le forage sera creusé par la technique du marteau fond de trou de la surface à 70 m de profondeur. Il traversera les calcaires coquilliers, pouvant être karstiques de la surface à sa profondeur finale.

Suivant la stabilité des terrains, la partie productive sera laissée en trou nu ou équipée d'une colonne de captage en PVC. Un tube en PVC ou en acier sera mis en place de la surface jusqu'à 10m de profondeur, l'espace annulaire sera cimenté.

Des tests de pompage par paliers de débit enchaînés et un test de longue durée seront réalisés afin de déterminer les conditions d'exploitation optimales du forage et les incidences du prélèvement sur les eaux souterraines.

Ces travaux auront lieu dès réception du récépissé de déclaration des travaux déposée par application de l'article R214-1 du code de l'environnement.

Si le forage est sec, il sera immédiatement rebouché dans les règles de l'art.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le forage captera la nappe libre du Campanien supérieur ( masse d'eau FRFG092 Calcaires du sommet du Crétacé supérieur du Périgord) entre 10 et 80 m de profondeur.

Le prélèvement annuel maximum sollicité est de 30 000 m<sup>3</sup>.

Les débits et volumes sollicités dans le cadre de la déclaration d'exploiter le forage sont :

- Débit de pointe : 7 m<sup>3</sup>/h;
- Volume journalier de pointe : 170 m<sup>3</sup>
- Volume annuel : 30 000 m<sup>3</sup>
- Durée maximale de pompage par jour : 24 heures de préférence de nuit
- Période d'exploitation entre début juin à fin septembre

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Les travaux de forage relèvent de la procédure déclarative (rubrique 1.1.2.0. de la nomenclature IOTA). La profondeur prévisionnelle du forage étant supérieure à 50 m, le dépôt du dossier de déclaration doit être précédé de la procédure "cas par cas" (art R122-2 du code de l'environnement).

Les prélèvements relèvent également de la procédure déclarative, rubrique 1.3.1.0. de la nomenclature IOTA (art R214-1 du CE), rubrique non concernée par la procédure "cas par cas".

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Profondeur du forage,	- 70 m
- Diamètre	- 219 mm
- Tubage acier ou PVC, cimenté à l'extérieur	
- Diamètre	- 152 mm
- Profondeur	- de 0 à 10 m
- Nappe captée en trou nu ou tubé PVC selon la tenue : Campanien supérieur	- Entre 10 et 70 m

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Lescure  
24 150 PRESSIGNAC-VICQ

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 0° 4 3' 14 " 83E Lat. 4 4° 5 3' 3 2" 84N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Implantation approximative

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement dans la nappe du Campanien supérieur
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rabattement de nappe Les caractéristiques hydrodynamiques du niveau capté par le forage ne sont pas connues. En l'état des connaissances, il n'est pas possible de calculer l'incidence du prélèvement sur les niveaux de la nappe. Ils seront faibles du fait des volumes modérés à prélever. Ils seront estimés à partir des résultats des essais de pompage qui seront réalisés en fin de chantier
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux de forage sont bruyants. le chantier sera de courte durée (2 semaines environ), ils seront réalisés du lundi au vendredi entre 8 heures et 18 heures. La maison la plus proche est habitée par le demandeur. L'habitation suivante se trouve à 75 m du site d'implantation du forage. Les prescriptions réglementaires seront respectées.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La technique du marteau fond de trou génère de vibration vite amorties par les formations géologiques. Le forage sera suffisamment éloigné des bâtiments pour ne pas risquer de désordre sur ces derniers.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	rejet des eaux des essais de pompage, dans la prairie propriété du maître d'ouvrage
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'entreprise en charge de la réalisation des travaux de forage sera responsable de l'évacuation et du traitement des déchets de chantier. La technique du marteau fond de trou ne produit pas de boues de forage. Les déblais de forage (roche calcaire, sable, argile) seront régalez sur les terres agricoles proches.



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Monsieur Thibault Lescombe est un jeune agriculteur qui a repris l'exploitation de verger de kiwis de son père. Il est passé d'une agriculture conventionnelle à une agriculture biologique certifiée limitant ainsi les intrants susceptibles de polluer les eaux souterraines.

De plus afin de limiter les apports d'eau, les dispositifs d'aspersion totale sont progressivement remplacés par des dispositifs d'arrosage au pied par microjets.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le dossier de déclaration des travaux sera soumis à l'avis de la police de l'eau (DDT de la Dordogne).

Les prélèvements dans le forage seront soumis à étude d'incidence sur les milieux aquatiques par application des articles R214-1 et suivant du CE. Les incidences principales des prélèvements dans un forage concernent les milieux aquatiques. Les autres nuisances (bruits, vibrations) ne seront observées que durant la phase chantier (1 à 2 semaines, de jour et les jours ouvrés) et ne concerneront que le demandeur. Une étude d'impact ne paraît donc pas nécessaire.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Pressignac-Vicq

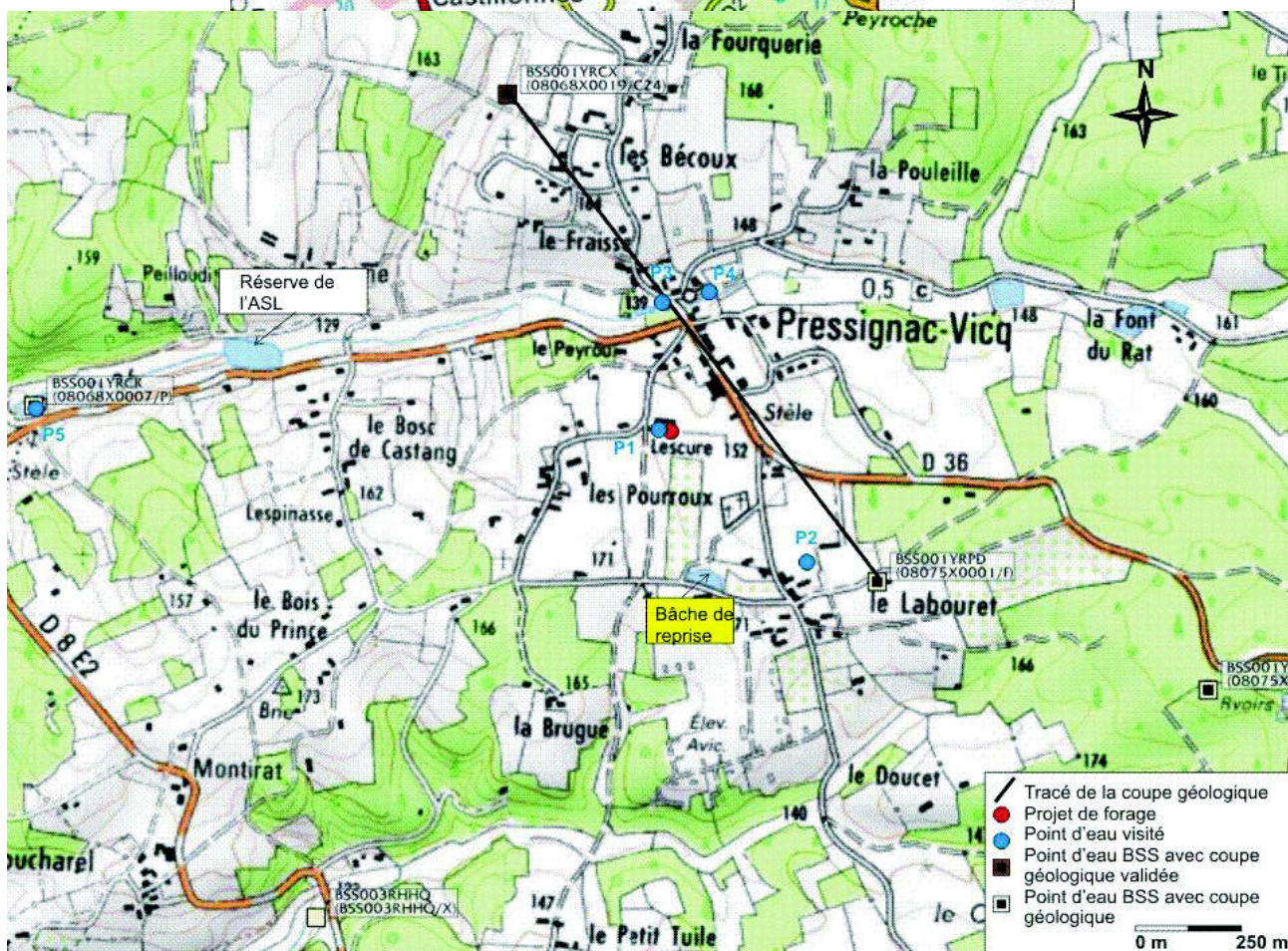
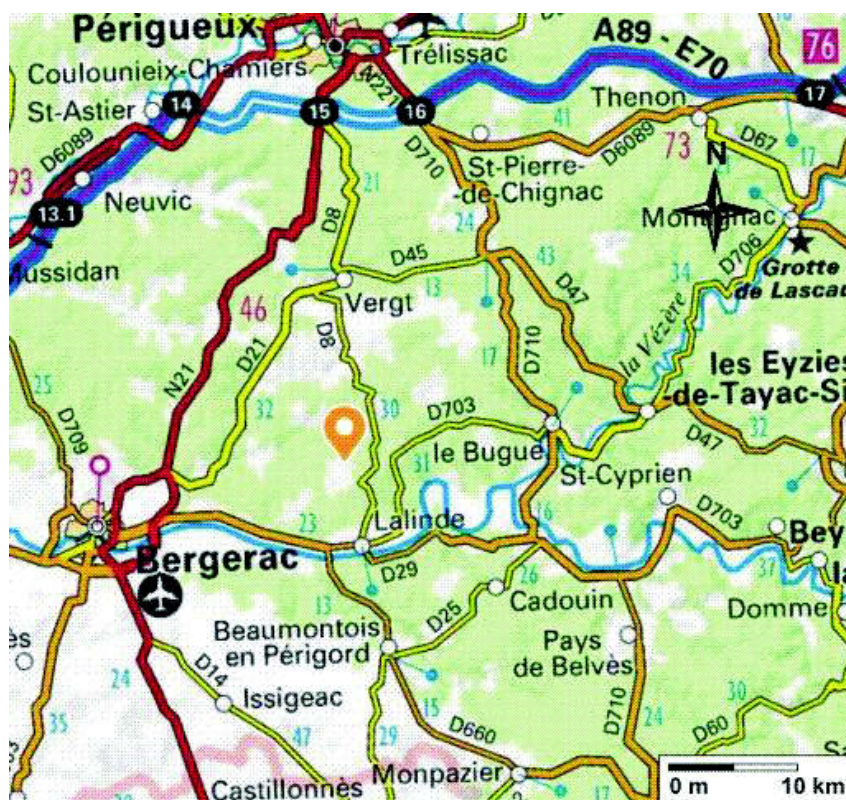
le, 30/05/2018

Signature





## Annexe 2: Localisation du projet





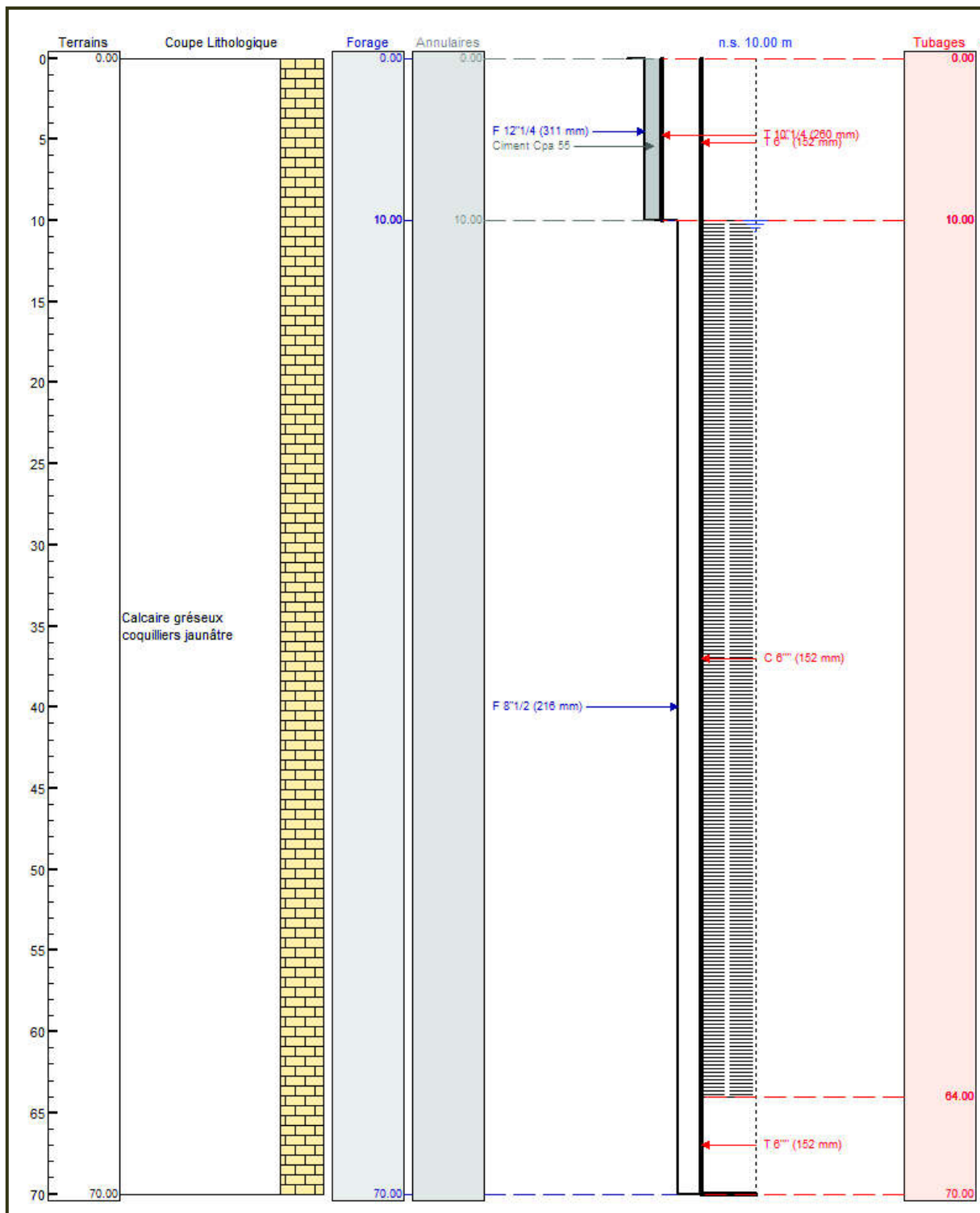
### Annexe 3 : Photographie aérienne et photos du site d'implantation du forage



**Détail**

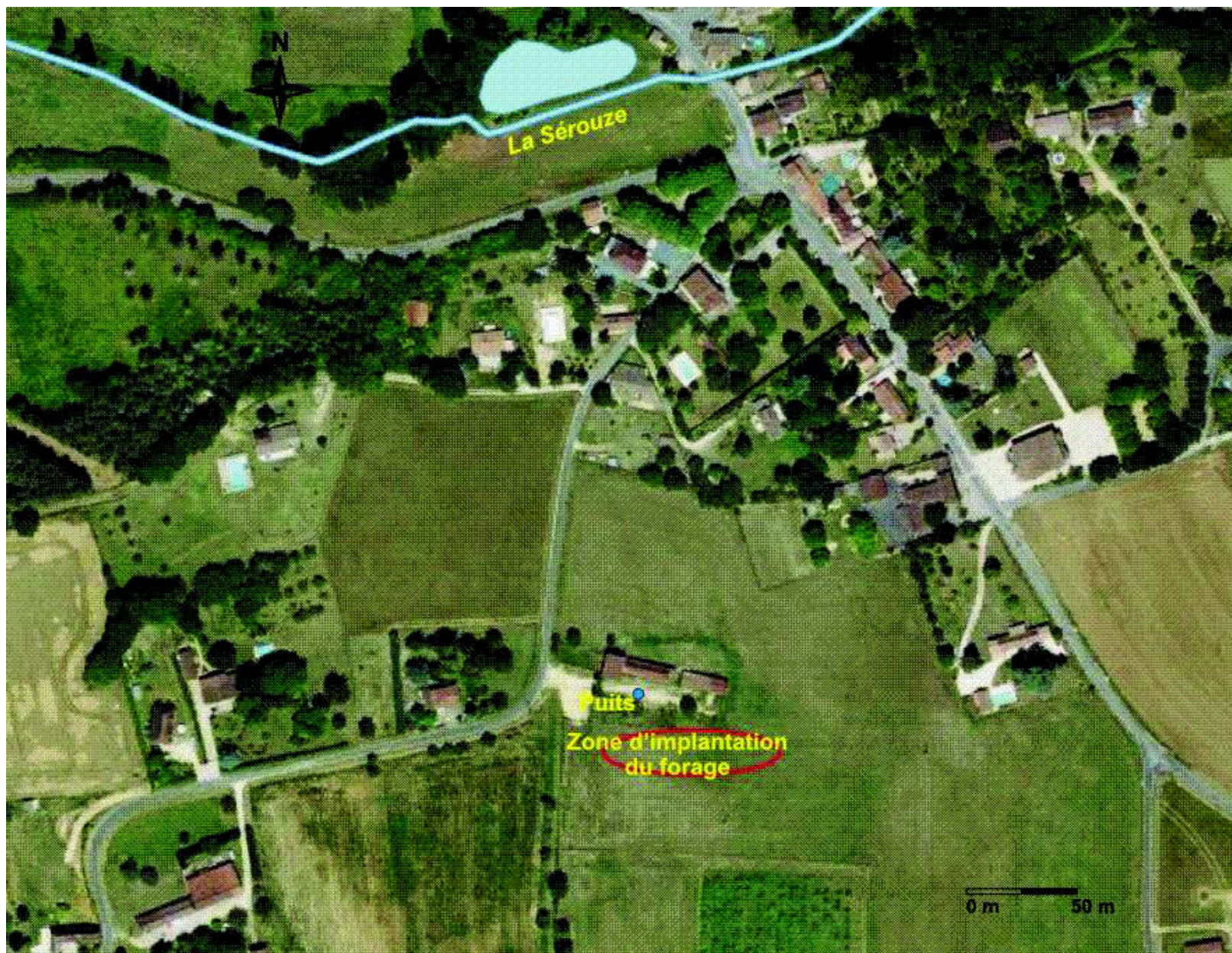
**Vue d'ensemble**

# Annexe 4 : Coupes prévisionnelles géologique et technique du forage





Annexe 5 : Environnement proche du forage sur photographie aérienne (source – géoportail 23/05/2018)





## **Annexe 6 : Localisation du forage vis-à-vis des sites Natura 2000**

Sans objet : pas de site Natura 2000 référencé à proximité du projet de forage